



Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 13 février 2026

Cabinet du Maire

Dossier suivi par Estelle CLEMENT

TENUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a eu lieu le :

Jeudi 12 février 2026 à 20h00

Salle du Conseil Municipal

2 rue Victor Hugo - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Le quorum étant réuni.

Y ont été étudiés et mis à l'ordre du jour de cette séance, les sujets suivants :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance
⇒ APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES
- ✓ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2025
⇒ APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES
- ✓ Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales par délibération du 25/05/2020, en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- ✓ Informations générales de Monsieur le Maire,
- ✓ Délibérations :

FINANCES :

- 01- Acquisition d'une portion de trottoir de 8m², rue de la République
⇒ APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES
- 02- Modification du règlement intérieur et des tarifs exposants du marché des producteurs du FestivaI'OUT
⇒ APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES
- 03- Rapport d'orientations budgétaires – Budget Primitif 2026
⇒ APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE :

- 04- Approbation du renouvellement de la convention territoriale globale et adhésion à la plateforme « coopération » 2026-2030 avec la caisse d'allocation familiale
⇒ APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sincères salutations.



Le Maire,
Dominique BAVOIL